



Ville d'Esch-sur-Alzette

Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
08.09.2006

Date de la convocation des conseillers:
08.09.2006

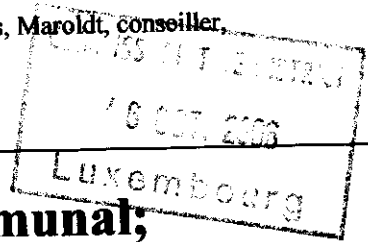
point de l'ordre du jour :
10 C

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 22 septembre 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, échevins, Hoffmann, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen Codello, Zwally, Wohlfahrt, Weidig, et Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal

Absents : Braz, Tonnar, échevins, Maroldt, conseiller.



Le Conseil Communal,

Objet: Monsieur Albert Greiveldinger, indemnité.

Considérant que Monsieur Albert Greiveldinger, ouvrier communal à l'Hôtel de Ville, y a remplacé temporairement l'huissier en fonction pendant les mois de novembre et de décembre 2005,

Considérant qu'il y a lieu de l'indemniser pour cette charge qui ne rentre pas dans ses obligations normales,

Considérant qu'il y a lieu de fixer cette indemnité en la tablant sur l'indemnité allouée à l'huissier pour prestations extraordinaires,

Vu le calcul du service du personnel du 28 juillet 2006,

Après délibération,

d é c i d e
à l'unanimité

d'accorder à Monsieur Albert Greiveldinger, préqualifié, une indemnité de 69,62.-€ bruts.

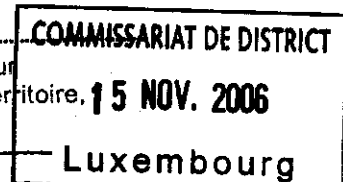
En séance

Date qu'en tête

N° 7M106 Suivent les signatures

Vu et approuvé

Luxembourg, le 7M106
Pour le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
p.s.d.



Service : Secrétariat
ESCH Esch/Alzette, le
17 NOV. 2006

Esch-sur-Alzette, le 04/10/06
Pour expédition conforme,
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,